

## Communiqué de presse

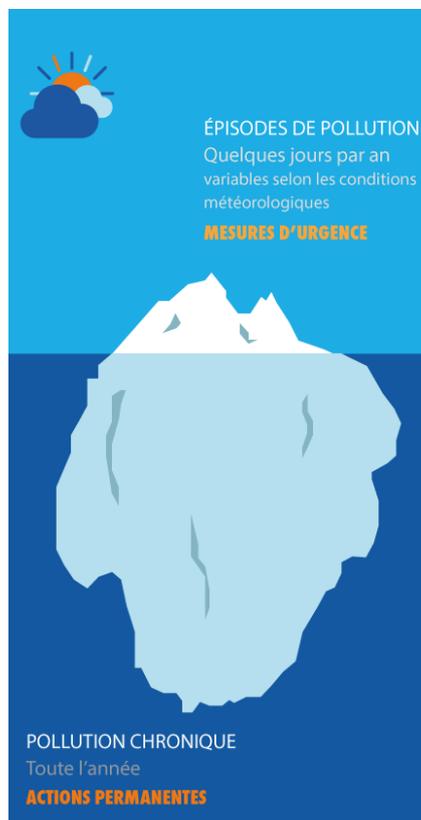
# Bilan 2018 de la qualité de l'air

Paris, le 4 avril 2019

**Airparif restitue ce jour devant les 154 membres de son conseil d'administration, représentatifs des différentes parties prenantes en matière de qualité de l'air, le bilan 2018, de la qualité de l'air en Île-de-France.** Ce bilan décrit et commente les données de qualité de l'air de l'année 2018 en Île-de-France pour l'ensemble des polluants réglementés et leurs tendances observées sur le moyen et long terme. Les données sont analysées par rapport aux réglementations mais également en regard des recommandations fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé, qui n'ont toutefois pas de caractère contraignant.

### Les épisodes de pollution ont été plus nombreux qu'en 2017 mais avec des tendances différentes selon les polluants

L'année 2018 est marquée par plusieurs épisodes de pollution en ozone ( $O_3$ ) liés aux conditions caniculaires survenues durant la période estivale. Onze journées de dépassement du seuil d'information en ozone ont été enregistrées entre juillet et août 2018. C'est le nombre de dépassements pour l'ozone, le plus élevé depuis 2003. À cette occasion, un jour de dépassement du seuil d'information a également été observé pour le dioxyde d'azote ( $NO_2$ ). A contrario, en raison des conditions météorologiques hivernales globalement clémentes (températures supérieures aux normales de saison) et dispersives, **très peu d'épisodes de pollution dus aux particules  $PM_{10}$  ont été enregistrés.**



# 2018

**14** jours d'épisodes

► **11** Ozone  
**3** Particules  $PM_{10}$   
**1** Dioxyde d'azote\*

#### Dépassement des normes annuelles

##### des valeurs limites

- pour le **Dioxyde d'azote** :  
**1 Million** de Franciliens exposés

- pour les **Particules  $PM_{10}$**  :  
**100 000** Franciliens

##### des objectifs de qualité

- pour les **Particules  $PM_{2,5}$**  :  
**85%** des Franciliens concernés

- l'**Ozone**  
- et le **Benzène**

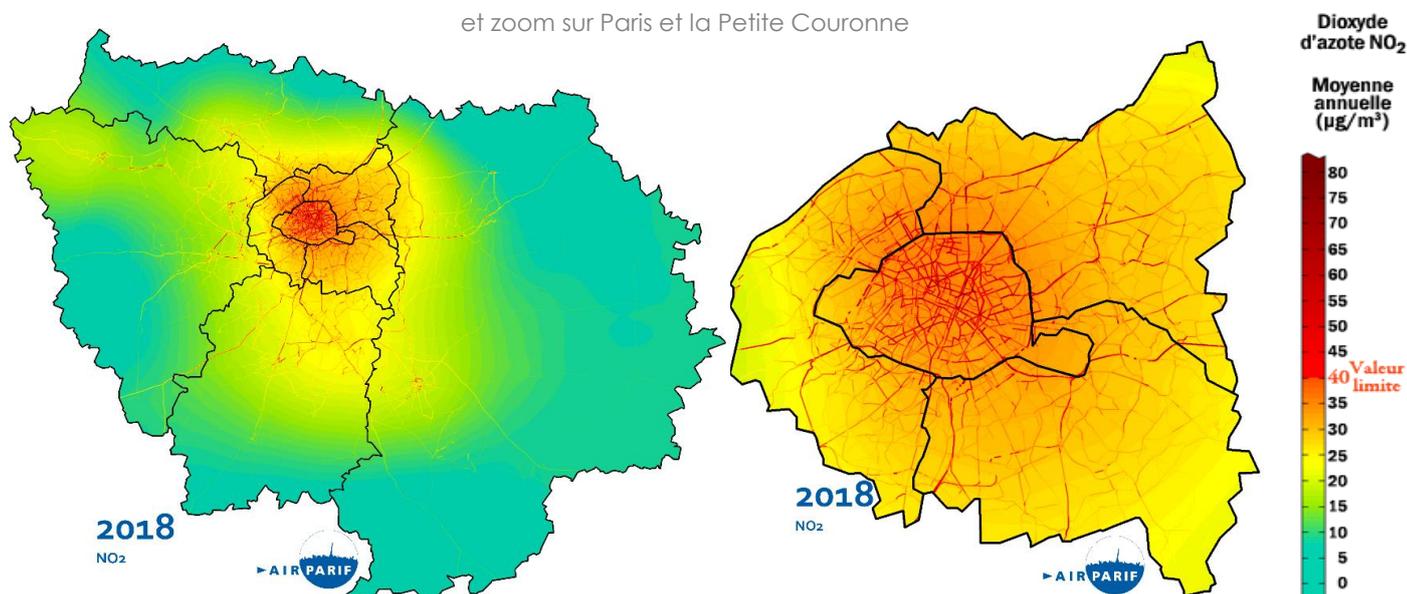
Trois jours de dépassement du seuil d'information ont été relevés, soit deux fois moins qu'en 2017. Ces résultats ne sauraient pourtant annoncer une tendance, puisque le premier trimestre 2019 enregistre d'ores et déjà sept jours d'épisodes de pollution particulaire.

Si, sur l'ensemble de l'année, la baisse des niveaux moyens observée depuis plusieurs années se poursuit à l'exception de l'ozone, les concentrations restent néanmoins problématiques au regard des réglementations pour 5 polluants.



Pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), la baisse des niveaux dans l'agglomération parisienne est confirmée. Pourtant, à proximité du trafic et sur les axes les plus chargés (Boulevard Périphérique, Autoroute A1, ...), les niveaux en NO<sub>2</sub> sont toujours en moyenne deux fois supérieurs à la valeur limite annuelle (40 µg/m<sup>3</sup>). En 2018, près d'**un million de Franciliens** sont potentiellement exposés au dépassement de ce seuil, dont près de **1 parisien sur 3**.

Concentrations annuelles de dioxyde d'azote en Ile-de-France en 2018 et zoom sur Paris et la Petite Couronne



**Pour les particules PM<sub>10</sub>**, malgré une tendance à l'amélioration ces dernières années, les valeurs limites journalières et annuelles pour les particules PM<sub>10</sub> sont toujours dépassées à proximité du trafic routier. Ainsi, environ **100 000 habitants** situés dans l'agglomération et résidants au voisinage des grands axes de circulation sont potentiellement concernés par un dépassement de la valeur limite journalière (50 µg/m<sup>3</sup> à ne pas dépasser plus de 35 jours par an).

Pour ces deux polluants, la France est en contentieux avec la Commission européenne pour non respect de la directive Air.

**Pour les particules fines PM<sub>2.5</sub>**, si la réglementation française et européenne est respectée, les niveaux moyens annuels n'en demeurent pas moins toujours largement supérieurs aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et à l'objectif de qualité français (10 µg/m<sup>3</sup> en moyenne sur l'année). Ainsi **85 % des Franciliens (~ 10 millions de personnes)** sont concernés.

**Pour l'ozone (O<sub>3</sub>)**, comme chaque année, l'objectif de qualité et seuil de protection de la santé est **dépassé dans toute l'Île-de-France**, en particulier dans les zones péri-urbaines et rurales. L'intensité de ce dépassement est toutefois plus marquée en 2018 compte tenu des canicules de l'été. La formation d'ozone est en effet très dépendante de conditions météorologiques estivales. L'ozone est le seul polluant pour lequel les tendances annuelles ne montrent pas d'amélioration.

**Pour le benzène**, après une longue période de forte baisse amorcée à la fin des années 1990, les niveaux continuent de diminuer lentement et tendent à se stabiliser sur l'ensemble de la région (tant en situation de fond qu'à proximité du trafic routier). **Moins de 1 % des Franciliens**, situés dans l'agglomération et habitant au voisinage du trafic routier, sont potentiellement concernés par le dépassement de l'objectif annuel de qualité pour le benzène (2 µg/m<sup>3</sup>).

Les données statistiques relatives aux mesures de pollution, les cartes annuelles de pollution sont rendues publiques sous licence OdbL et librement accessibles depuis le site internet d'Airparif, son portail open-data et le site [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)